

2017.19
nomenclature : 7.1.6

VILLE DE COGNAC (CHARENTE)
EXTRAIT du registre des délibérations
Conseil Municipal du 06 avril 2017

Conseillers en exercice :	33
présents :	31
pouvoirs :	2
votants :	33
abstentions :	6
voix pour :	25
voix contre :	2

Aujourd'hui jeudi 06 avril 2017 à 18 heures 30, en vertu de la convocation du 31 mars 2017, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Cognac se sont réunis dans la salle ordinaire de leurs séances à l'Hôtel de Ville, sous la Présidence de Monsieur Michel GOURINCHAS, Maire.

ETAIENT PRESENTS

M. Michel GOURINCHAS – M. Patrick SEDLACEK - Mme Nathalie LACROIX – Mme Marianne JEANDIDIER – M. Jean-François HEROUARD - M. Romuald CARRY – M. Gérard JOUANNET – Mme Françoise MANDEAU – Mme Danielle JOURZAC - Mme Stéphanie FRITZ - M. Jean-François VALEGEAS – Mme Michelle LE FLOCH – M. Claude GUINET - Mme Annie-Claude POIRAT – M. Simon CLAVURIER - Mme Anne-Marie MICHENAUD – Mme Marilyne AGOSTINHO FERREIRA – M. Olivier TOUBOUL - M. Christian LE LAIN – Mme Pascaline BANCHEREAU – M. Mario JAEN – Mme Véronique CLEMENCEAU – M. Cheikhou DIABY – Mme Dominique CHARMENSAT - M. Jérôme TEXIER-BLOT- M. Noël BELLIOU – Mme Emilie RICHAUD - Mme Jeanine PROVOST – Mme Florence PECHEVIS – Mme Isabelle LASSALLE – M. Christian BAYLE -

ETAIENT EXCUSES

Mme Maryvonne LAURENT donne pouvoir à M. Emilie RICHAUD – M. Richard FERCHAUD donne pouvoir à M. Noël BELLIOU –

M. Jérôme TEXIER-BLOT est nommé secrétaire de séance.

COMPTE ADMINISTRATIF 2016

2017.19

Après la présentation du Compte Administratif 2016 dont les chiffres et les résultats sont identiques à ceux du compte de gestion dressé par le Comptable Public,

Après que M. le Maire se soit retiré de la salle des délibérations, et que Mme Françoise MANDEAU désignée comme Présidente de l'Assemblée, ait soumis le rapport au vote,

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, par 25 voix pour, 6 abstentions (groupe Cognac d'Abord !) et 2 voix contre (groupe Rassemblement Bleu Marine Pour Cognac),

ADOpte le Compte Administratif 2016 arrêté comme suit :

2017.19
nomenclature : 7.1.6

	Investissement	Fonctionnement
Dépenses réalisées	9 067 565,36	32 153 569,62
Recettes réalisées	6 411 578,23	35 105 546,19
Dépenses – restes à réaliser	1 044 822,61	
Recettes – restes à réaliser	2 684 593,36	
Solde d'exécution de la section d'investissement	-2 655 987,13	
Excédent de fonctionnement		2 951 976,57
Besoin de financement de la section d'investissement	-1 016 216,38	
Excédent Global de clôture		1 935 760,19

FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS.

Le Maire, certifie que la présente délibération est exécutoire de plein droit.
Transmise au Représentant de l'Etat et publiée à la date du visa. (art.L2131-1 du Code Général des Collectivités Territoriales)



Pour Le Maire,
La Présidente de séance,

Françoise MANDEAU